

**Objet : MEMO - suivi renforcé des patients covid-19 à domicile**

MEMO à l'attention des représentants des professionnels de santé libéraux : médecins généralistes + IDE (ordre et urps)

Madame, Monsieur,

Docteur,

Je vous sollicite dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire qui nous incite à redoubler nos efforts communs pour assurer aux plus fragiles un accès aux soins.

Fort de votre implication dans le parcours de soins des patients covid-19, nous vous adressons la note relative aux **modalités de suivi renforcé des patients Covid-19 à domicile**.

Cette note présente les différentes possibilités (la prescription de suivi à domicile par des infirmiers, l'appui des plateformes territoriales d'appui pour l'organisation des parcours complexes, et la télésurveillance médicale) pour organiser un suivi renforcé des patients Covid-19 à domicile, laissée à l'appréciation du médecin qui détermine le suivi le plus adapté en fonction des signes présentés par le patient.

Sachant tout votre engagement dans la gestion de cette crise sanitaire, nous restons à votre disposition en tant que de besoin.

Vous remerciant pour votre mobilisation.

Bien cordialement.

La Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire (CRAPS)

● ● Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

05.57.01.44.91

[ars33-crise@ars.sante.fr](mailto:ars33-crise@ars.sante.fr)